

CANIS ETHICA

7bis Boulevard Joseph Maréchal
35131, Chartres de Bretagne, France
Tél. : +33(0)6 70 27 63 52
Email : contact@canisethica.org
www.canisethica.org



Chartres de Bretagne, le 13 février 2016

Mme Monique ELOIT

Présidente

Organisation Mondiale de la Santé Animale
12, rue de Prony 75017 Paris, France

Objet : Harmonisation des règles techniques d'enregistrement des produits vétérinaires.

La France grande absente ?

L.R.A.R. n° 1A 129 076 9350 6

- ✓ **La France est le 2e producteur mondial de médicaments et de diagnostics vétérinaires**
- ✓ **La France est leader européen en R&D avec des entreprises qui investissent 12 % de leur CA**
- ✓ **La France fabrique environ 10 % des produits vétérinaires consommés dans le monde**
- ✓ **40 % des médicaments vétérinaires vendus en France s'adressent aux chiens et aux chats**
- ✓ **La France compte un chien ou un chat dans la moitié de ses foyers.**
- ✓ **Avec des marges opérationnelles de 25%, la rentabilité du secteur vétérinaire est aussi élevée que dans la santé humaine**

Madame la Présidente,

En décembre 2015, nous écrivions à VIRBAC, ZOETIS et INTERVET leur demandant, à l'exemple de MERIAL, de modifier la durée d'immunité de leur vaccin rabique sur le sol français, la passant de un à trois ans au nom d'un mieux-être canin sauvegardé et d'une harmonisation européenne.

En effet, si une étude : Rabies Challenge Fund, menée par Mme Kris Christine et les Docteurs Jean Dodds & Ronald Schultz, en cours aux Etats-Unis, a pour objectif de démontrer que les vaccins anti rabiques actuellement sur le marché préservent nos chiens sept années durant¹ ; il est aujourd'hui d'ores et déjà communément admis une validité du vaccin rage de trois années.

¹ Point de départ : l'Étude française du Dr. AUBERT Michel de 1992 dans laquelle il indiquait que la vaccination rage fournissait une couverture immunitaire observée chez le chien de 5 années.
Rev. sci.tech. Off. int. Epiz., 1992, 11 (3), 735-760 « Practical significance of rabies antibodies in cats and dogs »
<http://www.oie.int/doc/ged/D8652.PDF>

Pourtant, en France, bien que l'on utilise ces mêmes vaccins ; VIRBAC, ZOETIS et INTERVET continuent d'exiger un rappel vaccinal annuel.

M. Bernard Vallat, aimait à rappeler que : « la lutte contre les ennemis de la santé et du bien-être des animaux que sont les bactéries, les virus, les parasites et autres agents pathogènes ne peut se passer du recours à l'usage éclairé de médicaments, de vaccins et autres produits vétérinaires qui agissent sur la santé des animaux, que ceux-ci soient destinés à la production, aux loisirs ou à la compagnie des hommes. Mais ces importants facteurs de santé ne sont pas des produits anodins. Il est reconnu mondialement que leur usage doit être strictement encadré et que, à contrario, en l'absence de contrôles publics, les risques liés à leur utilisation imprudente peuvent être plus importants que les bénéfices liés à leur usage.» Sa réflexion allant au-delà de la menace liée à l'antibiorésistance.

Nous déplorons le fait que VIRBAC, ZOETIS, INTERVET, non seulement utilisent partout sur leurs brochures, sites internet, les notions de bien-être animal alors que bafouent celles de nos chiens en France sous couvert de protéger leur santé et, en plus, se cachent derrière l'excuse de procédures administratives lourdes, compliquées, longues avec une exigence différente selon les agences du médicament concernées pour ne pas modifier leur protocole vaccinale aujourd'hui.

- ⇒ L'Europe appelle à une harmonisation globale des protocoles pour le mieux-être de tous.
- ⇒ Le VICH a pour mission principale une harmonisation des exigences techniques applicables à l'enregistrement des médicaments vétérinaires. (VIRBAC, Zoetis, INTERVET ne siègent ils pas d'ailleurs au VICH ?)
- ⇒ L'OIE se porte garante de la santé ET du bien-être animal, travaillant de concert avec le VICH dont elle plébiscite fortement l'action.

Alors, pourquoi en 2016, en France, sommes-nous toujours dans l'obligation, au vu des recommandations pharmaceutiques de trois laboratoires, de vacciner nos chiens chaque année contre la rage avec des produits valables partout ailleurs trois années ?

Une littérature scientifique internationale prolifique² met en garde contre une vaccination rabique annuelle. Il en va de la santé de nos chiens tout comme de leur bien-être.

Madame la Présidente, au vu de votre attachement à notre territoire, votre sensibilité à la santé de l'animal, à son bien-être, de votre expérience passée ainsi que de vos relations étroites avec VIRBAC, Zoetis et INTERVET via l'IVCH, nous vous prions de bien vouloir œuvrer à une simplification des procédés de prolongement de durée d'immunité sur vaccin animal, empêchant toutes excuses de ces laboratoires pour ne pas agir aujourd'hui. Ainsi, nous aussi, ici en France, verrons tous nos chiens, sans discrimination aucune, profiter d'une vaccination rage trisannuelle.

Les pays voisins et outre-Atlantique ont démystifié la peur, vieille de vingt ans, de voir une baisse de la fréquentation des cabinets vétérinaires avec mise en péril de la santé des chiens en cas de vaccination rage trisannuelle. Aujourd'hui, le chien est un membre à part entière de notre famille. La France compte 7,26 millions de chiens soit 1,29 chien par foyer français. Choyé et aimé, sa santé est une préoccupation première des français qu'une durée d'immunisation rage plus longue ne saurait fragiliser.

² <http://www.canisethica.org/actions/vaccination-bienfaisante/s-informer/>

Déjà en 2009, l'Australian Veterinary Association mettait officiellement en garde contre une vaccination annuelle rage des chiens adultes.

Il ne viendrait à l'idée de personne de vacciner les populations humaines annuellement contre le DTP, la ROR ou la fièvre jaune. L'ICH pourrait-elle rester neutre devant la facilité de laboratoires pharmaceutiques à invoquer des lourdeurs administratives internes/externes pour ne pas se résoudre à cesser de telles pratiques si tel était le cas ? Non. Alors, quid de nos chiens ?

"Le Monde ne sera pas détruit par ceux qui font le mal, mais par ceux qui le regardent sans rien faire." Albert Einstein

Veillez agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma très haute considération.



Mme Thilo HANE
Présidente-fondatrice
Canis Ethica

Pièces jointes :

- Courriers à/ Réponses de VIRBAC, ZOETIS, INTERVET
- Copie du carnet de vaccination de ma chienne Kiara, importée d'Irlande dont le vaccin rage est à renouveler dans trois ans
- Copie du carnet de santé de mon chien Umar, dont le vaccin pourtant identique est à renouveler dans un an.

Liste des personnes auprès desquelles le courrier a été diffusé :

Dr. Hervé MARION
VICH

M. Julien BARRE
Ministère de l'Agriculture

M. Jean-Louis HUNAUT
SIMV

Dr. Jean-Claude ROUBY
Agence Nat. Med. Vet.

M. Jérôme LANGUILLE
DGAL

Dr. Jules MINKE
Virbac

Dr. Florence CLIQUET
Laboratoire Rage, Faune

Mme Caroline Leprêtre
Ministère de l'Agriculture

M. Christophe Maisonneuve
Intervet

Mme Patricia SCHILLINGER
Sénatrice du Haut-Rhin

Dr Michel BAUSSIER
Ordre Nat. des Vétérinaires

Mme Vanessa DABLIN
Zoetis

Mme Françoise GROSSETETE
Députée européenne

Dr. Eric GUAGUERE
AFVAC

Mme Muriel ARNAL
One Voice